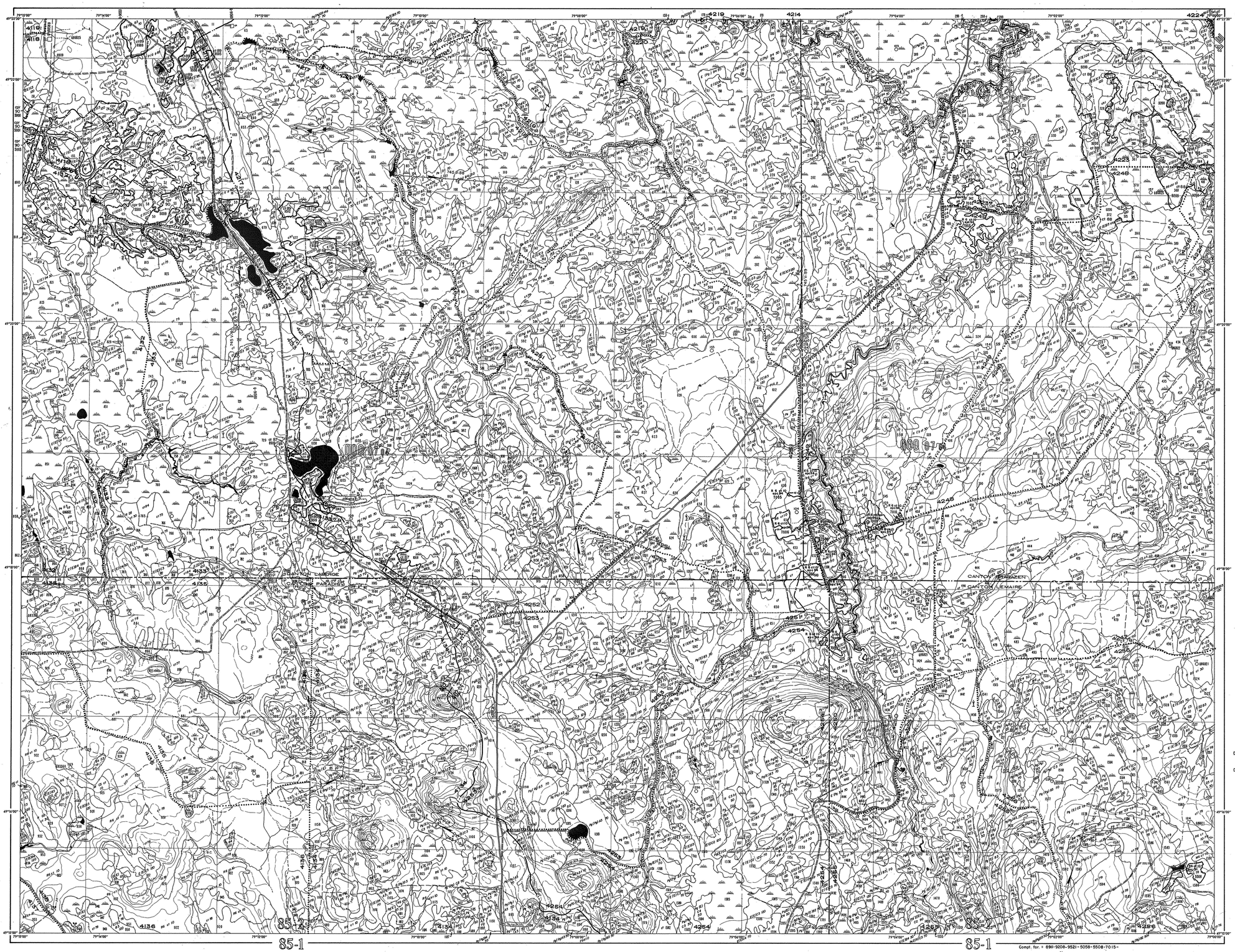

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire, privée, non privée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIEF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
— quaternaire
Mur de soutènement: droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de porcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	ctr
Coupe avec réserve de la régénération	cra
Coupe avec réserves de semenciers	crs
Coupe progressive d'ensemencement	cpe
Coupe à diamètre limite	cdl
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir	cdd
Coupe par bandes	cpb
Brûlage partiel (dirigé ou à pied)	brp
Plantation à racines nues	pln
Plantation en godets	plg
Plantation de boutures	plb
Ensemencement	ens
Entretien commercial	etc
Récolte dans les taillres boisées (décrire libres)	ecd

N.B. Ces interventions s'ajoutent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— à sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— à pin blanc et/ou pin rouge	R (Pb)
— à pin rouge	R (Pr)
— à pin gris	R (Pg)
— à thuya (cèdre)	R (Th)
— à pruche	R (Pr)
— à mélèze	R (L)
— à peuplier	R (Peu)
Pessière	E
— (épinette noire et/ou thuya, rouge occupant plus de 75% de la portion résineuse)	E (E)
— à thuya (cèdre)	E (Th)
— à sapin	E (Sa)
— à pruche	E (Pr)
— à pin blanc et/ou pin rouge	E (Pb)
— à pin rouge	E (Pr)
— à pin gris	E (Pg)
— à sapin et/ou épinette	E (S)
— (colonisation d'épinette blanche)	E (S)
— (colonisation d'épinette de Norvège)	E (Sn)
— (colonisation d'épinette rouge)	E (Er)
— (colonisation d'épinette noire)	E (En)
Sapinière	S
— (le sapin et/ou l'épin blanche occupant plus de 75% de la portie résineuse)	S (S)
— à thuya (cèdre)	S (Th)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— à pin blanc et/ou pin rouge	S (Pb)
— à pin rouge	S (Pr)
— à pin gris	S (Pg)
— à pruche	S (Pr)
— à mélèze	S (L)
— (colonisation de sapin bouleau)	S (Sb)
Pinède à pin blanc	Pb
— — avec pin rouge	Pb (Pr)
— — à sapin et/ou épinette blanche (le pin blanc occupant plus de 75% de la portie résineuse)	Pb (S)
— — — avec thuya (cèdre)	Pb (Th)
— — — avec épinette noire	Pb (E)
— — — avec pin rouge	Pb (Pr)
— — — avec pin gris	Pb (Pg)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche (colonisation)	Pb (S)
Pinède à pin rouge	Pr
— — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pr (Pr)
— — — avec thuya (cèdre)	Pr (Th)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — — avec mélèze	Pr (Mel)
— — — avec pin gris	Pr (Pg)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche (colonisation)	Pr (S)
Pinède à pin gris	Pg
— — (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pg (Pg)
— — — avec thuya (cèdre)	Pg (Th)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (E)
— — — avec pin rouge	Pg (Pr)
— — — avec mélèze	Pg (Mel)
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge	Pg (Pb)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche (colonisation)	Pg (S)
Pruchière	Pr
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pr (Pr)
— — — à thuya (cèdre)	Pr (Th)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — — à mélèze	Pr (Mel)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	Pr (Pb)
— — — à pin rouge	Pr (Pr)
— — — à pin gris	Pr (Pg)
— — — à sapin et/ou épinette blanche (colonisation de thuya)	Pr (S)
Cédrière	Th
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Th (Th)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	Th (E)
— — — à mélèze	Th (Mel)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	Th (Pb)
— — — à pin rouge	Th (Pr)
— — — à pin gris	Th (Pg)
— — — à pruche	Th (Pr)
— — — à sapin et/ou épinette blanche (colonisation de thuya)	Th (S)
MÉLÈZIN	Mel
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Mel (Mel)
— — — à thuya (cèdre)	Mel (Th)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	Mel (E)
— — — à pin blanc et/ou rouge	Mel (Pb)
— — — à pin rouge	Mel (Pr)
— — — à pin gris	Mel (Pg)
— — — à pruche	Mel (Pr)
— — — à sapin et/ou épinette blanche (plantation de mélèze européen)	Mel (S)
— — — (plantation de mélèze hybride)	Mel (S)
— — — (plantation de mélèze laricin)	Mel (L)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Feuillus dominant	Résineux dominant
Feuillus d'essences tolérantes avec pin gris	F1 (Pg)	F1 (Pg)
— — — — — avec pin blanc	F1 (Pb)	F1 (Pb)
— — — — — avec pin rouge	F1 (Pr)	F1 (Pr)
— — — — — avec épinette	F1 (E)	F1 (E)
— — — — — avec sapin	F1 (S)	F1 (S)
Bouleau à bouleau blanc avec épinette noire ou rouge	Bb S	Bb E
— — — — avec épinette noire ou rouge	Bb E	Bb E
— — — — avec pin blanc	Bb Pb	Bb Pb
— — — — avec pin blanc	Bb Pr	Bb Pr
— — — — avec pin rouge	Bb Pr	Bb Pr
— — — — avec pin gris	Bb Pg	Bb Pg
Mélangé à bouleau jaune avec résineux	F1 Bj	F1 Bj
Feuillus d'essences tolérantes avec pin blanc	F1 Pb	F1 Pb (R)
— — avec pin rouge	F1 Pr	F1 Pr (R)
Peuplerale avec sapin	Pe S	Pe S (R)
— — avec épinette	Pe E	Pe E (R)
— — avec pin blanc	Pe Pb	Pe Pb (R)
— — avec pin rouge	Pe Pr	Pe Pr (R)
— — avec épinette noire ou rouge	Pe E	Pe E (R)
— — avec résineux	Pe R	Pe R (R)
Chênaie avec résineux	Ch R	Ch R (R)
Frênaie avec résineux	Fr R	Fr R (R)
Mélangés à feuillus tolérants	M Ft	M Ft (R)
— — sur sectors humides	M Ft	M Ft (R)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— d'essences intolérantes	F1
— d'essences tolérantes	Ft
— d'essences tolérantes (plantation)	Ft
Bouleau à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Bb
— à bouleaux blancs	Bb (Bb)
Peuplerale	Pe
Chênaie rouge	Ch
Frênaie	Fr
— à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	F Bb
— à bouleaux jaunes	F Bj
— à feuillus d'essences intolérantes	F F1
— à feuillus d'essences tolérantes	F Ft
Plantation d'érable à sucre	Pl Es
— — de bouleau jaune	Pl Bj
— — de peuplier jaune	Pl Pj
— — de peuplier hybride	Pl Peu
— — de frêne d'Amérique	Pl Fa

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	
Dénudé et semi-dénudé humide	
Julinaie	

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Terrain agricole	A
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en bandes	cpb
Coupe partielle par bouquets	cpq
Coupe partielle plus épidémie légère	cpe
Chablis partiel	chp
Chablis partiel	chp
Épidémie légère	ep
Brûlis partiel	brp

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et d'épinette blanche vivantes: ⊖ 10-50 % * ⊕ 50-99 99%

ORIGINE

Coupe totale	ct
Brûlis	br
Brûlis total	br
Épidémie sévère	ep
Friche	fr
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
0 (1ans)	0-30 ans
30 "	31-60 "
60 "	61-80 "
80 "	81-100 "
100 "	101-120 "
120 "	121 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30(ans)	30-70 (ans)
90-30 "	30-90 "
90-50 "	50-90 "
90-70 "	70-90 "
120-70 "	70-120 "

FORÊT HÉQUINNE

Jin (jeune inéquienne): Peuplement irrégulier dont la majorité des tiges ont moins d'un 60 ans.
Vin (vieux inéquienne): Autres peuplements irréguliers dont la majorité des tiges ont plus de 60 ans.
Peuplement irrégulier dont la majorité des tiges ont plus de 60 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	1	2m	2	3m	3	4m	4	5m	5	6m	6
A	90%		A1		A2		A3		A4	A5	6
B	70%		B1		B2		B3		B4	B5	6
C	50%		C1		C2		C3		C4	C5	6
D	25%		D1		D2		D3		D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
L'aplee	0 à 30%	nucun
Modérée	30 à 50%	T
Forte	40 à 50 %	T
Abrupte	51 % et plus	4

Superficie entourée de pente 40 à 50 % = 2 ha

N. B. : Les classes de pente n ont indiquées dans les cartes publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 5 E1 C3 d2 50 m E
- S: défoliation
- E1: classe de pente
- C3: classe d'âge
- d2: classe de l'origine perturbation
- 50: classe de hauteur
- m: classe de densité
- E: classe de couvert
- S: type de couvert

R C5 d 60 R1
- R: classe de pente
- C5: classe d'âge
- d: classe de l'origine
- 60: classe de hauteur
- R1: classe de densité
- R: type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.: GAUTHIER, PARENT & ASS.
SIGNATURE:

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.:
SIGNATURE:

Carte forestière: Photographie aérienne: 1986; Année de publication: 1987; Année de révision:

Compt. for. = 8591-9208-9521-5058-5508-7015-

à jour: avril 1992

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 8
Unité de gestion: 85
Unité d'aménagement: -2
Unité de sondage: 3*
000 07 06
Mode de tenure ou de gestion:
Bloc d'aménagement:
Concessionnaire ou autres:
Bassin hydrographique: 402 04
Bassin primaire:
Bassin secondaire:
Unité de gestion privée:
Municipalité:
Division de recensement: 98400
Municipalité:
Cadastre:
Parcelle: 4251*
Région écologique: 12a
Municipalité régionale de comté:

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser

Divisions territoriales en date du: 1/11/86
Déclinaison magnétique: 12° ouest
Équidistance des courbes: 5 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-E-12	32-E-11	32-E-10	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-E-5	32-E-6	32-E-7	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-E-4	32-E-3	32-E-2	

32 E/6 S.E.

2